

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 772 – NOVEMBRE 2025



COMPRENDRE

**CE QUI A CHANGÉ
DANS LE COMBAT
CONTRE LA PAUVRETÉ**

DÉBATTRE

**SURPOPULATION CARCÉRALE :
COMMENT Y REMÉDIER ?**

EXPLORER

**HONDURAS. APRÈS LES OURAGANS,
LE CHOIX DU DÉPART**



**Secours
Catholique**
Caritas France



31

06

28

14

04 RÉAGIR

Accord de Paris : 10 ans après, des avancées insuffisantes

06 INNOVER

Handicap mental : rendre libre de choisir sa vie

11 DÉBATTRE

Surpopulation carcérale : comment y remédier ?

14 COMPRENDRE

- 14 **Enquête.** Ce qui a changé dans la lutte contre la pauvreté
- 22 **L'entretien, Nicolas Duvoux :** « L'assistance se développe dans les failles de la protection générale de la population »
- 26 **Ici et là-bas.** Solidarité internationale : du global au local
- 27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Marisol Garcia Apagüenio. Une nouvelle voix pour l'Amazonie

31 EXPLORER

Honduras. Après les ouragans, le choix du départ

38 POINT DE VUE

Centre hospitalier Montperrin, Aix en Provence, France. « Elle a porté le voile pour ne pas attirer le regard des hommes »

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

La tête haute

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel **Messages du Secours Catholique-Caritas France** :

106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Président et directeur de la publication :
Didier Duriez

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Aurore Chaillou (7534)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 45 053 exemplaires.

Dépôt légal : n° 121111

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Anthony MICALLEF/HAYTHAM-REA



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



ÉLODIE PERRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

RETROUVER LE CAP JUSTE DE LA SOLIDARITÉ

PAR **MATHILDE NUGUE**, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANALYSE DES PAUVRETÉS ET DES TERRITOIRES

“

LES ACTEURS DU SECOURS CATHOLIQUE EN SONT LES TÉMOINS CHAQUE JOUR : NUL NE CHOISIT DE VIVRE DANS LA PAUVRETÉ.

”

L'histoire montre que les politiques publiques ont un réel impact sur la pauvreté, qu'il soit positif ou négatif. Il y a presque quarante ans, la France innovait avec le revenu minimum d'insertion (RMI), symbole d'un État social soucieux de protéger les plus fragiles dans un contexte de chômage de masse. La pauvreté était alors envisagée comme une épreuve conjoncturelle, et la réponse publique s'inscrivait dans un élan de solidarité nationale. Dans les années 1990 et au début des années 2000, les politiques publiques se sont diversifiées pour répondre aux besoins spécifiques : RSA, prime d'activité, minima sociaux, plans pluriannuels contre l'exclusion, aides au logement. Autant de nouveaux droits qui, dans leur ensemble, ont contribué à réduire la pauvreté et à atténuer ses effets.

Mais le regard porté sur les pauvres a progressivement changé. Au fil des réformes, les politiques sociales se sont inscrites dans une logique d'"activation" : les droits deviennent soumis à condition, le lien avec les allocataires contractualisé sans que soit proposé un accompagnement adapté. En réalité, c'est une logique du soupçon qui s'installe et, avec elle, l'idée selon laquelle les pauvres seraient seuls responsables de leur situation. Or les acteurs du Secours Catholique en sont les témoins chaque jour : nul ne choisit de vivre dans la pauvreté. Elle résulte de parcours brisés par des accidents de la vie, des ruptures familiales, des statuts administratifs précaires, des emplois fragiles et des carrières hachées. Elle frappe d'abord des enfants, des mères isolées, des travailleurs usés, des familles contraintes à l'errance.

Ces dernières années, les discours et les politiques publiques se sont encore durcis, les droits ont reculé ainsi que le filet de sécurité associé. Résultat, le taux de pauvreté augmente, 15,4 % selon l'Insee, un niveau record depuis 1996.

Aujourd'hui, l'enjeu est donc de retrouver un cap juste, celui de notre élan fraternel de solidarité, de reconnaître les situations de dénuement auxquelles font face plus de 9,8 millions de personnes en France et de lutter efficacement contre la pauvreté dans une logique globale. Le Secours Catholique fait le choix, depuis sa création, d'agir en ce sens et de contribuer à des politiques qui restituent à chacun une place digne dans la société. ■

ACCORD DE PARIS : 10 ANS APRÈS, DES AVANCÉES INSUFFISANTES

Adopté lors de la COP21, le traité international sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques fête ses 10 ans. L'occasion de dresser un bilan de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat alors que la COP30 vient de se tenir à Belém, au cœur de l'Amazonie brésilienne.

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

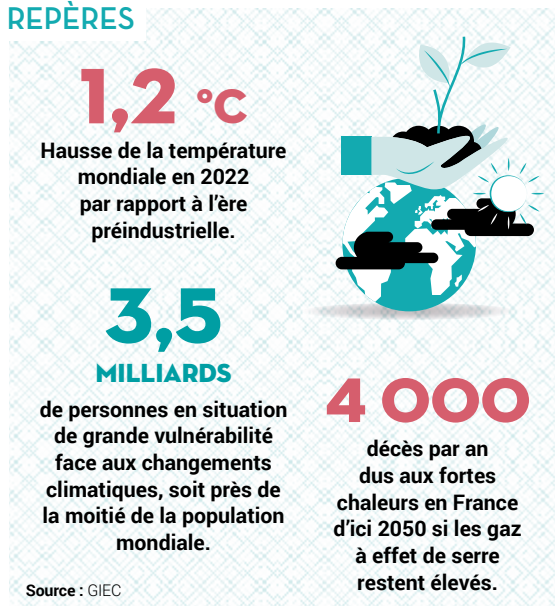
+ Une nouvelle dynamique...

L'un des grands succès de l'Accord de Paris est d'avoir réuni presque tous les États du monde autour d'un objectif commun : limiter le réchauffement « *bien en dessous de 2 °C* » et « *poursuivre les efforts pour 1,5 °C* » d'ici à 2100. Cet accord a ainsi créé une norme internationale largement reconnue qui a poussé la France à adopter et à renforcer différents outils de planification : stratégie nationale bas carbone, programmation pluriannuelle de l'énergie... On constate depuis dix ans une montée des politiques régionales et locales sur les enjeux climatiques. L'accord a aussi renforcé les exigences de *reporting*, de suivi des émissions, d'évaluation – et d'ajustement –, pour mieux rendre compte de ce que font réellement les pays.

- ... qui marque le pas

La mise en place de l'Accord de Paris repose sur la bonne volonté des États. Force est de constater que la plupart ne sont pas vraiment engagés dans une trajectoire d'atténuation du réchauffement. Dans le cas où l'ensemble des promesses seraient tenues, le réchauffement climatique atteindrait 2,5 à 3 °C d'ici la fin du siècle. Un niveau bien au-dessus de l'objectif maximal de 1,5 °C. La température moyenne mondiale a déjà atteint ou dépassé ponctuellement ce seuil, selon certaines estimations. La dynamique s'essouffle en France aussi. Alors qu'il faudrait une décrue de 5 % des émissions brutes d'ici 2030 pour respecter les engagements, la baisse a été de 1,8 % en 2024 par rapport à 2023, selon le ministère de la Transition écologique. Pour des raisons sociales ou économiques, les politiques en faveur du climat font de moins en moins partie des priorités.

REPÈRES



+ Une justice climatique...

Depuis l'Accord de Paris, les pays riches, qui polluent davantage, ont enfin consenti à aller vers plus de justice climatique et à débloquer des fonds pour aider les pays en développement à s'adapter face aux changements climatiques. À la COP27, le Fonds "pertes et dommages" a été créé pour compenser les conséquences parfois irréversibles du dérèglement climatique.

- ... insuffisamment financée

Le financement alloué aux pays en développement, bien que multiplié par trois lors de la COP29 par rapport à l'objectif fixé à Paris, s'élève ainsi à 300 milliards par an d'ici à 2035 mais reste insuffisant au regard des besoins de plus en plus élevés.



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **ÉMILIE JOHANN**, RESPONSABLE DU PLAIDOYER INTERNATIONAL AU SECOURS CATHOLIQUE

APPORTER UNE RÉPONSE PLUS INCLUSIVE ET MIEUX FINANCÉE À LA CRISE CLIMATIQUE

Il est crucial d'augmenter les financements consacrés à l'adaptation car les objectifs annoncés sont en deçà des besoins. Nous plaçons également pour que les États s'engagent à mobiliser des fonds publics sous forme de dons pour financer l'adaptation des pays en développement. Ce n'est pas à eux d'assumer le coût des besoins d'adaptation à une crise climatique causée par des émissions de gaz à effet de serre dont ils ne sont pas responsables.

L'étude que nous menons (voir ci-dessous) montre que les habitants des territoires impactés par les dérèglements climatiques sont insuffi-

samment associés au processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques d'adaptation. De notre point de vue, les solutions ne peuvent être conçues sans l'expérience et

“
**RECONNAÎTRE LES EFFETS
DE LA CRISE CLIMATIQUE
SUR LA SANTÉ MENTALE
DES PERSONNES**
”

les connaissances des personnes concernées. Il est donc essentiel que la participation des communautés

locales figure parmi les critères d'évaluation des progrès réalisés en matière d'adaptation, discutés lors de la COP30 à Belém. Et cela pour éviter que les indicateurs retenus ne soient trop technocratiques ou pas assez ancrés dans des réalités de terrain. Autre enjeu de la COP30 : reconnaître les traumatismes dont souffrent les personnes exposées aux changements climatiques comme une forme de perte non économique. Les projets portant sur la santé mentale des victimes de la crise climatique pourraient alors être éligibles au Fonds "pertes et dommages", dont nous attendons encore la mise en œuvre. ■

PUBLICATION À VENIR

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, ACCÉLÉRATEUR DE PAUVRETÉ

Pourquoi les personnes en précarité sont-elles plus vulnérables à la crise climatique ? C'est la question que soulève une étude produite par le Secours Catholique, à paraître en février. Pour y répondre, l'association a enquêté dans 14 territoires à travers la France et le monde, recueillant le témoignage de plus d'une centaine de

personnes affectées par le dérèglement climatique. L'étude, réalisée avec le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, SAF/FJKM (Madagascar) et Caritas Brésil, partenaires du Secours Catholique, propose des solutions locales et internationales pour une « *adaptation juste* » à la crise environnementale. « *Dans un*

contexte marqué par la multiplication des phénomènes climatiques – sécheresses, inondations, incendies, érosion des sols –, l'adaptation juste doit devenir une priorité afin de garantir les droits des plus vulnérables », explique Émilie Johann, responsable du plaidoyer international au Secours Catholique. ■

D.O.K.



HANDICAP MENTAL : RENDRE LIBRE DE CHOISIR SA VIE

PAR **AURORE CHAILLOU**

Des structures consacrées aux personnes porteuses de handicaps mentaux ou psychiques cherchent, en croisant les approches professionnelles, à leur faire une place plus grande dans les décisions qui les concernent. Il s'agit ainsi de leur permettre d'accéder aux mêmes droits que tout le monde et d'en faire des citoyens et citoyennes à part entière.

▲ À Pescheray, les travailleurs de l'atelier bois entretiennent les 145 hectares du domaine, qui compte un parc, une forêt et des champs.

« **V**oir son rêve se réaliser et parler en même temps, c'est difficile ! » confie Marylène, 24 ans, soigneuse au zoo de Pescheray (Sarthe). La structure, gérée par l'association Cités Caritas, est un Ésat (Établissement et service d'accompagnement par le travail) et emploie des personnes en situation de handicap. Lors d'un stage au parc animalier de Thoiry,

Marylène s'est retrouvée face aux rhinocéros et aux éléphants : son rêve. Mais, raconte-t-elle, « *l'émotion m'a privée de mots* ». Si elle aspire à travailler en milieu ordinaire (et non dans le milieu protégé, comportant des structures comme les Ésat), elle mesure combien l'accompagnement reçu depuis quatre ans à Pescheray lui a permis de gagner en confiance et en compétences. Les travailleurs du domaine vivent avec des troubles autistiques, une déficience intellectuelle légère ou des troubles du comportement. Des handicaps qui compliquent l'accès aux droits. Les Ésat, appelés autrefois CAT (Centres d'aide par le travail), ont été créés pour garantir aux personnes handicapées un droit »



LES BESOINS IDENTIFIÉS

3 320 000

personnes reconnues
handicapées en 2024, soit
8,1 % du total des 15 - 64 ans

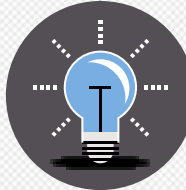
57 %

d'entre elles vivent dans un ménage
dit "modeste", contre 38 % de celles
qui ne sont pas handicapées

1^{er}

motif de saisine du Défenseur
des droits en matière
de discrimination

L'IDÉE



Proposer un **accompagnement global aux personnes en situation de handicap mental** leur permettant une meilleure inclusion dans la société : travail, logement, vie sociale, participation citoyenne, culture...



QUI ?

- Des personnes en situation de handicap
- Des travailleurs sociaux, des psychologues, des soignants
- Des entreprises qui proposent des stages aux travailleurs en Ésat
- Des associations de représentants de personnes handicapées



LES OBJECTIFS

Respecter les
droits des
personnes en
situation de
handicap
intellectuel

Favoriser l'intégration
sociale et
professionnelle des
personnes en situation
de handicap

Permettre à
celles qui le
souhaitent de
travailler en
milieu ordinaire

Développer leurs
compétences et
leur mobilité
professionnelle

Réduire le taux
de chômage des
personnes
handicapées



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ Un accompagnement pluridisciplinaire, avec des travailleurs sociaux et des soignants
- ✓ Une approche territoriale pour connaître les dispositifs existant à proximité des lieux de vie des personnes
- ✓ Valoriser l'expertise des personnes sur leur situation et sur les structures qui les accompagnent
- ✓ Rendre les informations intelligibles par le plus grand nombre grâce au "Facile à lire et à comprendre" (Falc)
- ✓ Permettre des rencontres entre personnes handicapées et valides pour dépasser les préjugés
- ✓ Penser la continuité de l'accompagnement aux différents âges de la vie (enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse)

» effectif au travail. Mais nombre d'autres droits restent à conquérir, même si la loi de 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" affirme qu'elles doivent accéder aux mêmes droits que les autres dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, logement, santé, mobilité, citoyenneté, vie sociale et affective...

À Pescheray, l'accompagnement des personnes a commencé dès les années 1970 par le biais du travail, et l'offre de services s'est étoffée au fil des ans, avec un foyer d'hébergement, un foyer d'hébergement semi-autonome, un service d'accompagnement à la vie sociale et une section annexe d'Ésat. L'objectif, explique Romain Delmas, directeur du pôle national handicap et médico-social de l'association Cités Caritas (www.cites-caritas.fr), est d'offrir un accompagnement global et de « ne pas rester sur des dispositifs historiques qui ne prenaient en compte qu'un bout de la personne ». Ce modèle se décline dans d'autres structures de l'association, comme à la Cité Jacques-Descamps, un Établissement d'accueil médicalisé situé à Bagneux où vivent des personnes atteintes de troubles autistiques sévères.

Partir de leurs souhaits

La ligne de conduite, souligne Romain Delmas, « c'est l'auto-détermination des personnes handicapées : accompagner chacun à être acteur de sa vie », sans que familles, professionnels ou État décident à leur place. Cette philosophie s'appuie sur un outil central : le projet personnalisé. À Pescheray, Benjamin Pissot, coordinateur chargé d'insertion, fait régulièrement le point avec les travailleurs sur les compétences

acquises ou à renforcer. « L'idée est de partir de leurs souhaits », rappelle-t-il. Pour Étienne, qui travaille au restaurant du domaine, l'objectif est de tester le travail en milieu ordinaire, dans un restaurant gastronomique. Pour l'y préparer, on lui enseigne à



CHOISIR POUR SOI N'EST PAS AISÉ QUAND ON A DÉCIDÉ À VOTRE PLACE PENDANT DES ANNÉES.

prendre les commandes, servir, tenir la caisse, gérer son stress. Lorsque le coordinateur chargé d'insertion identifie un blocage, il peut faire intervenir une psychologue.

La montée en compétences repose ainsi sur une équipe pluridisciplinaire. Les moniteurs d'ateliers

accompagnent les travailleurs au quotidien : zoo, cuisine, espaces verts, atelier bois, couture... Une "section annexe" propose des activités collectives ou individuelles, pour renforcer certaines aptitudes de manière ludique : ping-pong, préparation d'une recette, loisirs créatifs... Là aussi, on s'appuie sur les souhaits des uns et des autres.

Mais choisir pour soi n'est pas toujours aisé, quand on a décidé à votre place pendant des années. L'autonomie suppose de savoir ce que l'on aime ou non, d'oser exprimer ses préférences et de se faire confiance. À Pescheray, la plupart des travailleurs ont opté pour un secteur d'activité correspondant à leurs aspirations. Mais pour certains, des marges d'autonomie restent à conquérir dans nombre d'actes du quotidien. Clément, 30 ans, qui travaille au restaurant et



REGARD

GÉRARD ZRIBI, AUTEUR D'AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR DANS LE MONDE DU HANDICAP¹.

UN ACCOMPAGNEMENT PLURIEL

« Jusqu'à dans les années 1970, les institutions pour les personnes handicapées étaient coupées de leur environnement, sans droits pour les usagers, sans recherche de ce qui pouvait les intéresser. Dans les années 1980, on a commencé à créer des services complémentaires. L'évolution est venue du terrain. Des éducateurs de foyer se sont dit : untel pourrait habiter seul, tel autre avec des colocataires. Progressivement, l'accompagnement s'est élargi. Aujourd'hui, on présente encore les institutions comme privatives de liberté, alors que c'est tout le contraire. Il existe beaucoup d'initiatives que les pouvoirs publics ne connaissent pas. Aucun inventaire n'a été fait. Il n'y a pas d'articulation entre ce qui se fait sur le terrain et les politiques publiques. Il faudrait écouter davantage les gens concernés. » ■

¹ Autodétermination et pouvoir d'agir dans le monde du handicap. Quel avenir en France et en Europe ? Presses de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), 2025.



Gaël Kerbaol / SDCF

Briser les tabous

Aucun domaine ne doit nous être interdit, insiste Florence Jablonski, présidente de "Nous aussi", une association dont les membres sont tous des personnes handicapées intellectuelles. Elle défend notamment le droit à une vie affective, amoureuse et sexuelle. « *On a pris les choses à l'envers. On nous a demandé à nous de nous auto-déterminer. Mais il faut commencer par convaincre ceux qui nous élèvent : les parents, les professionnels* », estime-t-elle. Parler vie intime avec les familles reste délicat. Récemment, Florence Jablonski a abordé ce sujet avec des parents d'adultes handicapés et elle en éprouve une vraie fierté.

Depuis qu'elle préside "Nous aussi", une "personne de soutien" l'aide à structurer ses prises de parole et à rendre intelligibles les informations dont elle a besoin. Désormais, elle ose dire ce qu'elle pense. Tandis que les pouvoirs publics incitent les travailleurs en Ésat à intégrer le monde du travail classique, elle espère que ces structures ne disparaîtront pas. Certains ont besoin durablement de l'étaiyage qu'elles offrent. La présidente de "Nous aussi" regrette que les premiers concernés soient trop peu entendus dans l'élaboration des politiques publiques. La création du Conseil national consultatif des personnes handicapées, dont elle est membre, est une avancée, mais il reste consultatif. Elle reproche aux politiques d'être « à côté du terrain ». Elle tient à retrouver régulièrement ses collègues de l'Ésat de Vesoul : « *Là-bas, je ne suis plus Madame la Présidente, mais Florence Jablonski, travailleuse en Ésat.* » ■

vit au foyer d'hébergement, n'avait jamais préparé un repas quand il vivait chez ses parents. Au foyer d'hébergement, une fois par semaine, il décide seul du menu, fait les courses et cuisine : des soupes de légumes quand il fait froid, des salades quand il fait chaud.

Si Clément est en mesure d'exprimer à l'oral ses goûts et ses préférences, ce n'est pas le cas d'une partie des habitants de la Cité Jacques-Descamps, plus lourdement handicapés. Certains ont recours à des supports visuels pour communiquer. « *On essaie qu'ils aient accès à tout, comme des personnes de*

droit commun », observe la directrice, Christelle Le Coz. Leurs choix portent sur la composition des repas, la nature des activités, les lieux de sortie. Même sans parole, chacun peut exprimer un refus ou une préférence : repousser un plat, une activité, un vêtement. Pour accompagner les habitants dans leurs efforts pour devenir acteurs de leur lieu de vie, l'équipe a organisé un vote avec une urne et des bulletins pour désigner leurs représentants au conseil de la vie sociale. L'équipe fait aussi venir des professionnels de santé dans l'établissement et communique sur le droit à une vie affective.

ILS Y PENSENT AUSSI PAR AURORE CHAILLOU



CHRISTOPHE ERNOULD

TRISOMIE 21 FRANCE

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

La fédération Trisomie 21 France a mis en place la boîte à outils "Ma parole doit compter" pour permettre aux personnes ayant un handicap intellectuel de se préparer à parler devant les autres, au travail, dans une association, en famille... Des fiches conseils et des vidéos détaillent les étapes d'une prise de parole: "Je choisis mes supports", "J'entre en scène", "J'anime un débat mouvant". L'objectif: que chacun puisse faire valoir ses idées et ses droits. Trisomie 21 France propose aussi des formations pratiques sur ce sujet. ■

+ Plus d'infos sur : trisomie21-france.org/ma-parole-doit-compter

THÉÂTRE EURYDICE

PARTICIPER À LA CRÉATION ARTISTIQUE

À Plaisir (Yvelines), la troupe Eurydice, fondée en 1986, compte 11 comédiens et comédiennes porteurs d'un handicap psychique ou mental. Cette troupe professionnelle fait partie d'un Ésat (Établissement et service d'accompagnement par le travail) et accueille régulièrement des artistes en résidence. Les comédiens se produisent tout au long de l'année dans une salle de spectacle pouvant accueillir près de 160 personnes. Il existe en France une quinzaine d'Ésat artistiques et culturels. ■

+ Plus d'infos sur : www.teseurydice.fr

ISAAC FRANCOPHONE

COMMUNIQUER AUTREMENT

Pour certaines personnes ayant un trouble du développement intellectuel, la communication ne passe pas par le langage oral. Or communiquer est un droit, rappelle l'association Isaac francophone. Elle propose des formations professionnelles à la communication alternative améliorée. Le but: adapter les modes de communication à chacun, en s'appuyant sur des gestes, des signes, des objets, des photos, des pictogrammes, pour permettre à la personne d'échanger avec son entourage et de faire connaître ses choix. ■

+ Plus d'infos sur : isaac-fr.org

ZOOM SUR...

UN ACCUEIL DE JOUR POUR MINEURS ISOLÉS

Porté par plusieurs structures associatives, dont "Yes we camp", Médecins sans frontières (MSF) et le Secours Catholique, un accueil de jour consacré aux jeunes migrants en attente de reconnaissance de leur minorité et d'une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) a ouvert ses portes

il y a un an à Marseille. Le "GR1" – prononcer "grain" – propose un « espace sécurisant » aux mineurs non accompagnés, sans domicile fixe et à la merci des réseaux criminels, explique Kristel Guyon, coordinatrice du lieu. Dans cet accueil aménagé dans un ancien centre logistique, les adolescents peuvent se changer les idées en

jouant à la console, en faisant du sport ou en suivant des cours de danse. Ils peuvent aussi y préparer leur avenir. Le lieu propose des ateliers de découverte de métiers manuels (soudure, bricolage), des cours de français pour étrangers et une aide pour la recherche de stage ou d'apprentissage. ■
D.O.K.

SURPOPULATION CARCÉRALE : COMMENT Y REMÉDIER ?

CONTEXTE. Avec plus de 84 000 détenus pour un peu plus de 62 000 places, la surpopulation carcérale atteint des records en France, qui compte parmi les plus mauvais élèves en Europe. La commission des Lois de l'Assemblée nationale devrait présenter une proposition de loi pour lutter contre la saturation des prisons d'ici la fin de l'année.



JÉRÔME MORILLON,

CHARGÉ DE LA THÉMATIQUE PRISON ET JUSTICE
AU SECOURS CATHOLIQUE

LOÏC KERVAN,

DÉPUTÉ HORIZONS DU CHER À L'INITIATIVE D'UNE PROPOSITION
DE LOI SUR LES PEINES DE PRISON ULTRA-COURTES

Jérôme Morillon : En août, le taux d'occupation était de 120 % dans 130 prisons, dont 117 étaient des maisons d'arrêt, et dépassait même 200 % dans 27 établissements ou quartiers pénitentiaires. La surpopulation carcérale concerne avant tout les maisons d'arrêt où sont incarcérées les personnes détenues en attente de jugement et celles condamnées à des peines de moins de deux ans.

Loïc Kervran : Ce diagnostic préoccupant que je partage a selon moi trois causes qu'il faut traiter. D'abord, en France, on n'incarcère pas plus que

dans les autres pays européens et pas plus que dans les années 1980. En revanche, la durée de détention a explosé, elle a quasiment doublé. C'est une des causes de la surpopulation carcérale. Ensuite on n'a pas non plus construit assez de prisons. Le ministre de la Justice a lancé un travail d'identification des terrains qu'il détient et des bâtiments qui pourraient être réaménagés pour créer de nouvelles places de prison. Enfin, un quart des détenus en France sont étrangers. Nous n'utilisons pas assez le cadre juridique existant pour faire effectuer aux Européens leur peine dans leur pays, plus près

de leur milieu familial (le transfèrement) et pour renvoyer dans leur pays d'origine les extra-Européens (libération-expulsion).

J.M. : On souhaite alerter sur les conditions indignes de détention, dont sont témoins les bénévoles du Secours Catholique qui mènent des actions d'accompagnement en prison, et sur la nécessité d'apporter des transformations. Il y a un an, un collectif associatif, au sein duquel milite le Secours Catholique, a rapporté que des personnes détenues à la maison d'arrêt de Limoges souffraient de piqûres de punaises de lit. »»

DÉBATTRE



Gael Kerbaol / SCDF

“

Une sanction qui renoue du lien social plutôt qu'une peine qui casse.

”

JÉRÔME MORILLON

“

Condamner moins longtemps mais plus tôt dans le parcours délinquant.

”

LOÏC KERVAN

» Plus récemment, à la maison d'arrêt d'Angers, les personnes détenues faisaient état de fenêtres cassées et de moisissures dans les douches. Nos bénévoles témoignent aussi de la souffrance du personnel de détention, des surveillants aux conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, avec lequel ils travaillent régulièrement : surcharge de travail, fatigue, blocages d'établissements depuis le printemps et hausse du nombre d'alertes au ministère faites par des directeurs d'établissement qui disent ne plus parvenir à gérer avec si peu de moyens un flux aussi important de population carcérale.

L.K. : Je suis d'accord sur le constat des conséquences néfastes de la surpopulation carcérale. Cela produit d'abord beaucoup de violence entre détenus. Il n'y a qu'à lire les rapports d'incidents. Le climat en détention est détestable et rend le

travail du personnel pénitentiaire, un métier très dur, encore plus compliqué. Avec de telles conditions de détention, on ne favorise pas la réinsertion mais plutôt la récidive.

J.M. : Une personne détenue ressort plus abîmée qu'elle n'est entrée en termes de situation financière, de relations sociales et de capacité à activer des ressorts pour s'en sortir. C'est le constat de notre rapport sorti en 2021 sur le cercle vicieux "prison-pauvretés"¹. Une décision de justice est rendue au nom du peuple français. Nous avons donc une responsabilité collective dans la manière dont on va traiter la personne condamnée et dont on va assurer son retour à la vie libre. Au Secours Catholique, on est favorable à une sanction qui renoue du lien social plutôt qu'à une peine qui casse. Les bénévoles de notre réseau rencontrent des personnes et non la

masse anonyme des prisonniers. Ces personnes, ils les connaissent par leur prénom, elles ont un passé certes, mais aussi et surtout un "à venir". Beaucoup d'entre elles disent vouloir vivre de leur travail et compter sur une petite épargne au moment de leur libération. Or le nombre d'entreprises prêtes à leur tendre la main reste faible. Des établissements pénitentiaires sont en train d'expérimenter une ouverture plus grande vers l'insertion par le travail ou la formation. C'est le cas du restaurant *Les Beaux Mets*, qui se trouve à l'intérieur de la prison des Baumettes à Marseille, où les personnes détenues sont en cuisine ou au service. Une expérience professionnelle qu'elles pourront mettre à profit à leur sortie. Dans le Pas-de-Calais, le centre de détention « Inserre » (Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par

l'emploi), une prison ouverte sur l'extérieur pour des détenus purgeant des peines de moins de trois ans, ouvrira l'an prochain. On pourrait envisager que ces expérimentations profitent à un plus grand nombre.

L.K. : Complètement. À Bourges, dans ma circonscription, des détenus participent aux vendanges et cela s'est toujours bien passé. Permettre un accès au travail en prison est bénéfique pour les détenus, les surveillants et la société dans son ensemble. Malheureusement, nous avons reculé car nous avons voulu trop réglementer avec l'idée de bien faire et de protéger les détenus de formes d'exploitation. Il faut revoir la réglementation pour faciliter le travail en prison.

J.M. : Nous sommes convaincus que l'opinion publique peut comprendre qu'il y a différentes manières de vivre une condamnation et que la prison n'est pas la seule. Le placement extérieur est une alternative intéressante. D'ailleurs, il permet de réduire les récidives à 20 % contre plus de 60 % pour une peine courte de prison. On a suivi le développement des fermes Emmaüs et leur succès dans l'accompagnement des personnes détenues vers leur retour à la vie libre.

L.K. : On ne peut pas être strictement anti-prison comme il n'est pas souhaitable de vouloir enfermer toutes les personnes condamnées par la justice. On doit décider au cas par cas. Parfois, il est nécessaire de soustraire des personnes qui représentent un danger pour la société et de les incarcérer pour mettre fin à leurs activités criminelles. La proposition de loi que je porte et qui a été approuvée en première

lecture par l'Assemblée en avril et par le Sénat en juillet vise à réautoriser le magistrat à prononcer des peines ultra-courtes, de moins d'un mois, interdites depuis 2019 et la réforme dite Belloubet. La Cour des comptes a pointé le fait que l'aménagement automatique des peines courtes pouvant aller jusqu'à un an (travaux d'intérêt général, bracelet électronique) a conduit les magistrats à augmenter le quantum de peines qu'ils prononcent. Les peines de prison ferme entre six mois et un an ont explosé. On se retrouve ainsi avec des détenus qui restent plus longtemps en prison, ce qui aggrave la surpopulation carcérale.

Les peines ultra-courtes permettent de condamner le délinquant moins longtemps et plus tôt. Elles sont aussi moins désocialisantes : vous ne perdez pas votre lien familial, votre emploi, votre formation ou votre année d'étude.

J.M. : Nous ne pouvons imaginer l'exécution de courtes peines dans les établissements pénitentiaires tels que nous les connaissons aujourd'hui. Ne serait-il pas envisageable que les courtes peines soient exécutées dans des maisons de détention de petite taille (moins de 30 personnes détenues), insérées dans la vie du quartier et permettant des interactions sociales positives, comme il en existe ailleurs en Europe ?

L.K. : En effet, on ne peut pas faire exécuter une peine ultra-courte dans une maison d'arrêt surpeuplée où l'on peut côtoyer des profils chevronnés. On mettrait en danger des personnes qui ont besoin de voir une limite se matérialiser assez tôt dans leur parcours de délinquance et qui n'ont pas besoin d'être exposées à la violence

de leurs codétenus. Nous réfléchissons à la création d'établissements spécifiques, assez légers et rapides à ouvrir. La question est aussi : que faire pendant ce temps court d'incarcération ? Il peut être mis à profit pour mener un certain nombre d'évaluations scolaires ou médicales sur un mineur, qu'on aurait soustrait à un environnement toxique, par exemple.

J.M. : Nous faisons partie d'un groupe de travail, créé à l'initiative du Contrôle général des lieux de privation de liberté, sur la régulation carcérale notamment. En juillet, des sénateurs ont fait une proposition de loi pour une régulation carcérale contraignante : une personne n'entre en prison que si une autre en sort, afin de maintenir un taux d'occupation favorable à l'accompagnement des personnes et de soulager le personnel pénitentiaire.

L.K. : J'y suis opposé. Cette proposition remet en cause plusieurs des principes de la justice française. Elle pourrait entraîner une rupture d'égalité sur le territoire : si un délit est commis dans une zone où les prisons sont pleines vous n'allez pas en prison, mais si c'est dans un endroit où il reste de la place on va vous incarcérer. Pour moi, la justice ne doit pas considérer le nombre de places qui restent dans un établissement pénitentiaire, mais la gravité des faits et le profil de leur auteur. Sinon, on va aggraver le gouffre qui est déjà en train de se creuser entre les citoyens et la justice. ■

**Propos recueillis
par Djamila Ould Khettab**

¹ Rapport du Secours Catholique et d'Emmaüs France "Au dernier barreau de l'échelle sociale", octobre 2021





OUI À L'ACCUEIL
DE NOS FRÈRES & SŒURS
NON À LA HANNE
ET À LA PEUR

ENQUÊTE

CE QUI A CHANGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Ces dernières décennies, le regard sur la pauvreté s'est durci au sein de la société, avec une propension à faire porter aux ménages en difficultés la responsabilité de leur précarité. Politiquement, cette tendance s'est traduite par l'émergence croissante de discours stigmatisants sur les « assistés » et les « profiteurs », et le développement de politiques dites d'« activation » des personnes sans emploi. Dans ce contexte, et face au constat que l'aide matérielle et financière ne suffisait pas à sortir de la pauvreté, les associations de lutte contre la précarité et l'exclusion cherchent, depuis trente ans, à impliquer davantage les premières personnes concernées dans la recherche de solutions. Avec un double enjeu : redonner à ces personnes du « pouvoir d'agir » et déconstruire les préjugés dont elles sont l'objet.



CHRISTOPHE HARGOUES / SCOF

▲ Pensés pour aller à la rencontre des personnes potentiellement isolées, les Fraternibus, une initiative récente du Secours catholique, « ne sont pas juste un endroit où on vient prendre un café, mais un espace où on est considéré », souligne Anne Thomas, salariée de l'association de 1993 à 2025.

« Au-delà (des) regards lourds de jugements négatifs, il nous semble (...) que les personnes en précarité restent invisibles pour une partie de la société qui les a exclues de son champ de vision. » À Saint-Antonin-Noble-Val, dans le Tarn-et-Garonne, dans une petite salle de l'ancienne école communale aujourd'hui transformée en tiers-lieu, Philippe Lefilleul, de l'équipe Analyse des pauvretés et territoires au Secours Catholique, lit un texte qu'il a rédigé. Assis autour de la table: Jérôme, Christophe, Flo, Madeleine, Thierry, Pierre-Yves, Éric, Virginie, Alain, Sofia... Ils et elles sont une quinzaine à l'écouter attentivement. Ce sont leurs mots que lit Philippe. Ceux qu'ils ont prononcés au cours de trois précédentes rencontres et qui ont été compilés dans un texte destiné à être publié dans le prochain rapport statistiques du Secours Catholique. Allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), ils et

elles y racontent leur expérience de la précarité, le regard qui est porté sur leur situation par leurs familles, les autres habitants du village, la société en général, et les conséquences de celui-ci sur leur vie.

“

QUAND ON EST DANS UNE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE OU SOCIALE, ÇA N'ENLÈVE AUCUNE CAPACITÉ INTELLECTUELLE.

”

À la fin de la lecture, après un court silence, Thierry est le premier à réagir : « *Tout est très bien.* » En face de lui, Éric confirme : « *Ça reflète bien les débats qu'on a eus.* » Lorsque Philippe demande qui serait prêt à venir rencontrer des parlementaires à l'occasion de la sortie du rapport statistique, en novembre, Éric et Virginie se portent volontaires. Pour le premier, ce n'était pourtant pas gagné. « *Si c'est pour faire un rapport qui va finir dans les tiroirs...* », s'est d'abord dit cet ancien prothésiste dentaire aujourd'hui au RSA lorsqu'on lui a proposé, au printemps, de participer à ce groupe de réflexion. « *Les mecs (les politiques) sont tellement blasés des dossiers, qu'ils expédient.* » Mais là, il veut y croire. « *On nous a dit que ça allait remonter. Et ce qui a été sorti de nos réunions, c'est fidèle, sans en rajouter, sans embellir ni édulcorer.* » Virginie, elle, envisage sa participation comme une contrepartie à l'AAH qu'elle perçoit. « *C'est une manière de contribuer au débat public, estime-t-elle. Et si on peut se sentir acteur de sa vie et de ce qu'il se passe, c'est bien.* »

Encore relativement rare, ce type d'initiative se développe depuis plusieurs années au sein du monde de l'action sociale, associatif et institutionnel¹. « *Quand on est dans une précarité financière ou sociale, ça n'enlève aucune capacité intellectuelle* », souligne Anne Thomas qui, au

1 Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) comprend 32 personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Elles forment le 5^e collège. Par ailleurs, dans les secteurs social et medico-social, la participation des usagers a été inscrite dans la loi, en 2002.



ÉCLAIRAGE

UN CONTEXTE QUI S'EST DURCI

Secours Catholique, a animé la Plateforme de mobilisation citoyenne du Rhône, réunissant des personnes en situation de pauvreté et/ou d'isolement. « *On n'est pas tous placés au même endroit, et de chaque endroit on développe un point de vue*, poursuit-elle. *À cause de leur expérience, les personnes en précarité élaborent une pensée sur la société qui est utile.* » Volontaire permanent au mouvement ATD Quart Monde, dont il a été délégué national de 2006 à 2014, Bruno Tardieu observe: « *Il y a beaucoup d'aveuglement sur les injustices qu'on produit. Il n'y a que celles et ceux qui les subissent qui peuvent les voir.* »

Accompagnée depuis 2018 par le Secours Catholique, Claire Leloge représente depuis trois ans l'association au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier. Elle est consciente de ce qu'elle y apporte à travers son expérience. « *Je peux témoigner du regard souvent condescendant porté sur les personnes en précarité; insister sur l'importance d'écouter leur parole pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins; expliquer ce que ne disent pas les chiffres et les statistiques, à savoir que la pauvreté n'est pas seulement une facture impayée, c'est un combat quotidien où tout est lié, où on doit choisir entre se soigner, se nourrir ou payer un abonnement de transports en commun, même si celui-ci ne coûte que 4 euros, car 4 euros, en fin de mois, c'est deux paquets de pâtes* », précise-t-elle.

« **Croisements des savoirs** ». Pour Axelle Brodriez-Dolino, historienne spécialiste de la pauvreté, cette prise en compte croissante de la parole des premiers concernés est en partie due à « *une lame de fond* » qui correspond à une réflexion menée depuis quarante ans dans certaines associations et a été nourrie depuis par des travaux universitaires. « *C'était déjà le principe, dans les années 1990-2000, des "croisements des savoirs" conçus par le mouvement ATD Quart Monde*, rappelle-t-elle. *Ceux-ci consistent à croiser la connaissance scientifique avec celle des acteurs de terrain et celle issue de l'expérience du vécu.* » La chercheuse explique aussi cette dynamique par la nécessité pour les associations de favoriser la sensibilisation et la compréhension des décideurs politiques, »

« *Il y a vingt ans, le regard sur la pauvreté était plus doux* », considère Anne Thomas, qui a travaillé au Secours Catholique de 1993 à 2025. Cette jeune retraitée dit avoir ressenti depuis un « *durcissement* » au sein de la société, « *où petit à petit, le pauvre est accusé d'être pauvre* ». Un sentiment partagé par les participantes et participants à un groupe de réflexion animé par le Secours Catholique aux Avenières-Veyrins-Thuellin, dans le nord de l'Isère, qui perçoivent à leur égard « *une augmentation de la critique et un jugement négatif plus fort* ». Pour eux, les discours politiques sont un « *facteur aggravant* ». L'historienne Axelle Brodriez-Dolino observe cette tendance à travers les enquêtes d'opinion. En 2013, 42 % des personnes sondées estimaient que « *si les personnes sont en situation de pauvreté et d'exclusion, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler* ». Elles étaient près des deux tiers à le penser en 2024.

Basculement.

« *Si les opinions se durcissent, c'est pour partie du fait de la baisse du chômage, mais aussi de la progressive construction de la stigmatisation des chômeurs dans le discours politique* », analyse la chercheuse. Elle fait notamment le lien avec l'apparition en France, à partir des années 2000, « *du courant des politiques dites "d'activation" (des personnes sans emploi)* ». Cette défiance croissante envers les "pauvres" a fortement impacté le combat contre la précarité. « *Dans les années 1990, les associations travaillaient facilement avec les pouvoirs publics et étaient motrices des politiques publiques. Depuis les années 2000, elles doivent lutter contre les politiques* », résume Axelle Brodriez-Dolino, tout en notant des avancées sur les questions d'hébergement-logement. Bruno Tardieu, délégué national d'ATD Quart Monde pour la France de 2006 à 2014, se souvient d'un basculement au moment de l'élection présidentielle de 2007, avec une montée en puissance des discours sur les profiteurs et l'assistanat. Depuis, confirme-t-il, « *on a vu le vent tourner. Au lieu de continuer à avancer, on se bat pour ne pas régresser. Notamment en luttant contre les préjugés et la discrimination sociale* ». ■

COMPRENDRE



▲ À Montpellier, Claire Leloge anime "Les Perles", un groupe d'accompagnement vers la culture de femmes en situation de précarité.

» dans un contexte où le regard sur la pauvreté et les réponses publiques apportées correspondaient de moins en moins à la réalité, et où les associations avaient l'impression que leur parole n'était plus entendue. « *La faire porter par les premiers concernés donne à cette parole une légitimité démocratique supplémentaire* », estime Axelle Brodiez-Dolino.

Députée, Sarah Legrain a été approchée, lors des dernières élections législatives, par le Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (Cedre), une antenne du Secours Catholique, dans le cadre d'une démarche organisée pour promouvoir la régularisation des travailleurs sans papiers. Elle a rencontré à cette occasion plusieurs personnes migrantes en situation irrégulière. « *Ça a remis des choses en place, rapporte la parlementaire. Et la façon dont les sujets sont incarnés par des rencontres sur le terrain joue aussi dans notre manière de les traiter, dans notre motivation pour les défendre.* » Certaines initiatives peuvent aboutir à des ré-

sultats concrets. C'est le cas dans la Drôme, où le travail entrepris auprès du conseil départemental par l'association AequitaZ, spécialisée dans la mobilisation citoyenne pour la justice sociale, avec des personnes vivant du RSA, a conduit la collectivité territoriale à repenser ses procédures à destination des allocataires de ce minimum social. De même, engagé avec ATD Quart Monde et le Secours Catholique dans une démarche participative, à partir de l'expérience

des personnes, pour une plus juste mesure de la pauvreté, l'Insee travaille à l'ajustement de ses enquêtes afin de mieux appréhender le phénomène.

La lutte contre la pauvreté a ainsi évolué ces dernières décennies, délaissant progressi-

vement le principe de "faire pour" au profit de celui "d'agir avec".

Au Secours Catholique, un tournant en ce sens s'opère lors du cinquantième anniversaire de l'association, en 1996, avec ce slogan : "S'associer avec les pauvres pour une société juste et fraternelle". « *Nous passons à ce mo-*

“
FACE À LA PERSISTANCE DE
LA PAUVRETÉ MALGRÉ L'AIDE
MATÉRIELLE ET LES POLITIQUES
DE SOLIDARITÉ,
LES ASSOCIATIONS ONT CHERCHÉ
D'AUTRES LEVIERS D'ACTION.
”

ment d'une logique de guichet à une logique de projet », relate Bernard Schricke, qui a été directeur Action France-Europe au sein de l'association. « L'accent est mis sur la pédagogie de l'action, sur la façon dont la personne qui a sollicité une aide est mise au centre des mesures et dispositifs qui lui permettront de s'en sortir ou simplement d'aller mieux. » Les équipes locales sont alors invitées à créer des "groupes conviviaux" regroupant des personnes autour d'activités simples (coudre, arts créatifs, cuisine et repas partagés...) propices à l'échange et à la mise en valeur des talents, proposées à toutes les personnes rencontrées.

« L'idée forte était que la pauvreté ne se combat pas uniquement par l'aide matérielle, mais aussi par l'action collective », résume Anne-Catherine Berne, coordinatrice d'animation au sein de l'association. Une nouvelle orientation inspirée à la fois par le mouvement ATD Quart Monde et par le travail de Caritas du Sud partenaires du Secours Catholique, en particulier celles de l'Inde et du Brésil.

Axelle Brodriez-Dolino trouve les « racines historiques » de cette "philosophie" d'action sociale dans deux courants. D'abord celui des Compagnons d'Emmaüs dont le principe, à partir des années 1950, est de donner des biens usagés à des personnes à la rue afin qu'elles créent de la valeur pour aider d'autres personnes. « C'est un système circulaire à trois, qui casse la verticalité de la logique aidant-aidé », décrypte la chercheuse. Le second courant, ce sont les centres sociaux, nés à la fin du XIX^e siècle, dont la participation des habitants à l'amélioration de leurs conditions ou à la vie du centre, est au cœur du projet. « Longtemps le modèle de "l'agir avec" va être circonscrit à ces deux réseaux », observe l'historienne. À partir des années 2000, il prend de l'ampleur et infuse plus largement le monde associatif.

Persistance de la pauvreté. Président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Pascal Brice perçoit dans cette dynamique une tendance longue en réaction à deux phénomènes. Tout d'abord un constat : celui de « la persistance de la pauvreté malgré l'aide matérielle et financière qu'elles fournissaient et malgré les politiques de



CHRISTOPHE HARGUES / SCDF

solidarité, qui a amené les associations à chercher d'autres leviers d'action ». Ensuite, « l'évolution de la nature du rapport de coopération entre l'État et les associations, particulièrement celles qui agissent en délégation de service public. Avec une perte d'autonomie d'une partie du monde associatif, embarqué dans des fonctionnements de plus en plus bureaucratiques, où le caractère qualitatif du travail de l'humain est de moins en moins reconnu ». Face à cette bureaucratisation, notamment via la généralisation des appels à projet, qui cherche à transformer les associations en de simples opérateurs, « une partie d'entre elles réagit en tentant de créer des espaces d'innovation et de repartir des personnes, de leurs possibilités et impossibilités ».

Pour Anne-Catherine Berne, même si on avance de plus en plus en ce sens, la mise en œuvre du "pouvoir d'agir" est loin d'être évidente. « Le changement d'attitude au sein des associations est souvent difficile, pour la gouvernance comme sur le terrain, considère-t-elle. Tout le débat est là : est-on vraiment en capacité de faire confiance aux personnes ou non ? Et jusqu'où leur fait-on confiance ? »

Impliquer les personnes en précarité dans l'action et plus encore dans la prise de décision n'est pas intuitif, observe-t-elle. « Il est souvent difficile, pour quelqu'un qui s'engage, de se départir d'une volonté d'aider, de "faire pour" ». Geneviève Silberstein, responsable bénévole de l'épicerie solidaire de Campredon, à Montpellier, en a fait l'expérience lorsque l'équipe a entrepris de repenser l'offre du magasin en partant des souhaits et besoins exprimés par les adhé- »

▲ Le Conseil d'animation national (Can) du Secours Catholique est une instance stratégique de l'association composée pour plus d'un tiers de personnes ayant connu une situation de précarité.



▲ Le 21 mai 2022, dans un village de stands du Secours catholique installé place de la République, à Paris, dans le cadre des élections législatives, des travailleurs sans papiers expliquent leur situation dans le but de sensibiliser les passants et les politiques présents.

» rents et adhérentes. « *Quand on consulte, il faut accepter de ne pas tout maîtriser, et donc de changer d'orientation. On ne va pas forcément là où on comptait emmener tout le monde.* » De plus, dans un projet participatif, le temps est plus long, souligne-t-elle : « *D'abord, on dépend de la disponibilité des gens. Ensuite, il faut créer les conditions pour que chacun se sente à sa place, légitime pour s'exprimer, donner son avis.* » Les personnes elles-mêmes peuvent manifester des résistances. « *Certaines qui viennent pour un besoin ponctuel ne sont pas forcément disponibles, même mentalement, pour s'investir dans une démarche collective, estime Anne Thomas. Il faut aussi respecter cela.* »

Enjeux. « *Le fait d'être dans une relation plus horizontale, plus égalitaire avec les personnes accueillies, contribue à nourrir un regard nouveau sur elles* », témoigne Bernard Nicoud, bénévole au Secours Catholique de Sallanches, en Haute-Savoie. Bruno Morel, président d'Emmaüs France, en est convaincu : « *On essaye de nous faire croire que des personnes sont tributaires d'aide comme si on leur donnait la becquée, s'agace-t-il. C'est important de permettre aux personnes en difficulté d'exprimer leurs talents, afin de montrer que ce n'est pas parce*

qu'on est, à une période donnée, en galère, qu'on ne réfléchit pas et qu'on n'agit pas. » Pour Axelle Brodriez-Dolino, ce souci des associations de casser par l'exemple le préjugé de "l'assistant", à un moment où il montait en puissance, a contribué au développement dans les années 2000 du principe de "participation". Par ailleurs, en permettant aux personnes de sortir de l'isolement et de reprendre confiance en elles et en leurs capacités, on crée les conditions pour qu'elles regagnent de l'autonomie. Venue au Secours Catholique chercher des "paniers solidaires", Mélanie, mère seule au RSA dans le Jura, s'est impliquée dans un projet d'épicerie solidaire. « *Je m'y suis faite des amis, des gens qui peuvent m'aider*, dit-elle. *Et j'ai arrêté de penser que je n'étais qu'une quiche, je me suis découvert des qualités.* » Aujourd'hui, elle envisage de suivre une formation professionnelle. « *C'était inimaginable il y a quelques mois, je ne m'en sentais pas capable.* » À Montpellier, Claire Leloge anime un groupe d'accompagnement vers la culture pour des femmes isolées comme elle, en plus du mandat qu'elle assume au sein du CCAS. Elle confie s'appuyer sur la confiance qui lui est faite pour se reconstruire. « *La précarité, je ne m'y habitue pas, je vis avec. Mais à nouveau, j'ai un élan d'exister, d'être.* » ■

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Depuis quelques années, un nouveau paramètre s'est invité dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté : la question environnementale.

« **L'**imbrication des enjeux sociaux et environnementaux a une histoire ancienne », observe l'historienne Axelle Brodiez-Dolino. « Mais avant, on faisait de l'écologie sans le savoir et sans le revendiquer. » Typiquement, la chercheuse cite les Compagnons d'Emmaüs dont la première communauté a été créée à la fin des années 1940 et qui allie dès le départ accompagnement solidaire des personnes et réemploi des biens usagés. Puis dans les années 1980, « le secteur de l'insertion se développe surtout autour d'activités de récupération du textile et de réparation de l'électro-ménager ». Ce qui est récent, « c'est que depuis la montée en puissance de l'écologie au niveau politique, à partir des années 1990 et surtout des années 2000, les associations ont conscientisé cet enjeu et l'intègrent de plus en plus dans leurs actions et leur plaidoyer », poursuit la chercheuse.

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), Pascal Brice rejoint cette analyse, même s'il considère que cette prise de conscience est encore « embryonnaire, dans le sens où beaucoup d'acteurs associatifs estiment toujours que l'urgence sociale prime sur l'écologie ». Pour lui, il est pourtant indispensable que le secteur s'empare de la question environnementale et la revendique. En premier

lieu, parce que les effets des pollutions et du changement climatique pèsent d'abord sur les ménages les plus fragiles, du fait notamment de leurs lieux d'habitation, de leurs conditions de logement et de travail, et de leur manque de moyens pour s'y adapter. Ensuite, parce qu'on observe « un blocage de nature sociale autour de la capacité à avancer dans la transformation écologique », poursuit Pascal Brice. « Les personnes en précarité ne sont pas moins conscientes que le reste de la population du besoin de préserver la planète », décrypte Jean Merckaert,

“
NE PLUS OPPOSER
« URGENCE SOCIALE » ET
« URGENCE ÉCOLOGIQUE »,
MAIS LES PENSER DE FAÇON
COMPLÉMENTAIRE.
”

du Secours Catholique. « Mais pour elles, cela se résume à des injonctions et à des jugements moraux sur leurs manières de faire et de consommer, sans qu'elles aient les moyens de faire autrement. C'est violent. »

« Nous n'avancerons pas dans la transformation écologique si nous ne la pensons pas aussi en termes de justice sociale », estime Pascal Brice. Selon Jean Merckaert, le risque est, à l'inverse, qu'on avance dans cette

transition sans tenir compte de la réalité des personnes et familles modestes. Et que les politiques environnementales ainsi conçues contribuent à aggraver la vulnérabilité de ces dernières. « Cela a été le cas de la taxe carbone qui est liée au déclenchement du mouvement des Gilets jaunes, ou encore des ZFE (zones à faibles émissions) », cite Jean Merckaert.

Nouvelles solutions. Pour les deux hommes, il est donc urgent de sortir de cette opposition vaine entre “lutte sociale” et “lutte écologique”, qui conduit certains militants “écologues” à éluder les problématiques sociales, et leurs opposants à, au contraire, les brandir pour empêcher toute avancée. À cette fin, ils soulignent la nécessité d'intégrer les personnes en situation de précarité dans la réflexion. Benoît Reboul-Salze, délégué national du mouvement ATD Quart Monde, les rejoint : « Si les personnes les plus pauvres sont les plus impactées par les problématiques environnementales, travaillons avec elles sur ce sujet », déclare-t-il. En janvier dernier, ATD Quart Monde a organisé trois jours de formation commune sur la “transition juste”, en réunissant des personnes en situation de précarité et des salariés de l'Ademe (Agence de la transition écologique). « On a besoin de mettre ensemble les savoirs scientifiques et ceux issus de l'expérience du vécu, conclut Benoît Reboul-Salze, pour faire émerger de nouvelles solutions. » ■

L'ENTRETIEN

« IL FAUT PENSER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN TERMES D'INVESTISSEMENT SOCIAL »

Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), le sociologue Nicolas Duvoux regrette une transformation de la protection sociale, ces dernières décennies, qui traduit une approche palliative plutôt que préventive.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

NICOLAS DUVOUX

2009-2011

Participe comme personnalité qualifiée au Comité national d'évaluation du Revenu de solidarité active (RSA).

2012

Publie *Le Nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, au Seuil.

Depuis 2015

Enseigne la sociologie à l'Université Paris 8 (Cresppa-LabTop).

2023

Publie *L'avenir confisqué*, aux Puf.

Depuis 2023

Préside le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

Benjamin Sèze : Quand on parle de politiques de lutte contre la pauvreté, de quoi parle-t-on ?

Nicolas Duvoux : Pour analyser les politiques de lutte contre la pauvreté, il faut prendre ensemble et de manière complémentaire plusieurs types d'approches. Le premier, ce sont les réponses à l'urgence sociale – la lutte contre le sans-abrisme, l'accès aux soins et à l'alimentation – qui peuvent être en partie déléguées à des associations, et qui visent à lutter contre ce qu'on pourrait appeler la grande exclusion. Elles constituent une partie indispensable et décisive de la lutte au quotidien contre la pauvreté. Il y a ensuite les prestations sociales sous condition de ressources comme le revenu de solidarité active (RSA), et peut-être à un moindre degré les aides personnalisées au logement. Ce sont des politiques sociales qui assurent, avec la prise en charge départementale de l'accompagnement social, la lutte contre la pauvreté. Enfin, aux côtés de ces "politiques d'assistance", il existe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale un troisième type d'approche, plus ambitieux, plus universel, plus structurel : ce sont no-

tamment les grandes assurances sociales, l'assurance chômage, l'assurance vieillesse, l'assurance maladie qui remplissent de fait un rôle de prévention vis-à-vis de la pauvreté extrêmement important.

B.S. : Vous insistez d'ailleurs dans vos travaux sur l'importance de cette protection universelle.

N.D. : Les politiques d'assistance sont évidemment indispensables, comme les politiques d'urgence, mais en même temps très insatisfaisantes parce qu'elles interviennent en aval, une fois que la pauvreté est installée. Elles réduisent l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire le degré auquel les pauvres sont pauvres, mais elles ne l'empêchent pas ou ne permettent pas d'en sortir. Le montant du RSA,



XAVIER SCHWIBEL / SCDP



par exemple, est très inférieur au seuil de pauvreté. Finalement, les politiques sociales les plus efficaces sont celles liées à la sécurité sociale qui interviennent en amont, avant la survenue des problèmes. Celles qui permettent à des personnes qui ne travaillent pas de ne pas être en situation de pauvreté grâce à ce qu'on appelle les revenus de remplacement. Quand on dit que le système de protection sociale français corrige la pauvreté de 8 %, c'est à l'effet de ces politiques qu'on fait référence. Donc c'est tout d'abord une question d'efficacité. Beaucoup de travaux internationaux montrent d'ailleurs le paradoxe de la redistribution. C'est-à-dire que moins on lutte de manière spécifique contre la pauvreté, plus on est en capacité de lutter contre celle-ci. Ces tra-

vaux démontrent que les modèles de protection sociale à l'échelle internationale qui donnent la part la plus grande à l'assistance, comme aux États-Unis, sont les moins en capacité de contenir la pauvreté au niveau global.

“
**MOINS ON LUTTE DE
MANIÈRE SPÉCIFIQUE
CONTRE LA PAUVRETÉ, PLUS
ON EST EN CAPACITÉ DE
LUTTER CONTRE CELLE-CI.**
”

Ensuite, il y a la question de l'acceptabilité sociale. Les politiques d'assistance vont créer des seuils d'éligibilité. Certains ménages vont rentrer dans ces dispositifs, d'autres

non, parfois du fait de quelques euros de différence. Ce qui va être perçu comme une inégalité ou une injustice et va affaiblir, au sein de l'opinion publique, la légitimité de ces instruments.

Enfin, je pense que nous avons besoin aujourd'hui d'agir contre la pauvreté encore plus en amont, de penser davantage en termes d'investissement social ou de "prédistribution". Il s'agit notamment d'envisager l'éducation comme un mécanisme de lutte contre la pauvreté, parce que l'éducation, c'est au fond ce qui permet aux personnes de faire face aux risques de l'existence et à une forme d'insécurité. Et donc l'accès le plus universel possible à l'éducation doit être considéré comme un déterminant majeur dans la correction ou l'empêchement de la pauvreté. »

COMPRENDRE

» **B.S.** : Vous regrettez un report croissant de la lutte contre la pauvreté vers l'assistance.

N.D. : Les institutions de la sécurité sociale (assurances chômage, santé, vieillesse) ont permis de faire diminuer la pauvreté jusqu'à une date récente, mais ces protections générales se fissurent et c'est dans leurs failles que l'assistance se développe. L'augmentation du nombre d'allocataires du RMI puis du RSA, à partir de 2009, est corrélée aux effets des réformes de l'assurance chômage : les révisions de celle-ci, à la baisse, entraînent un report vers les minima sociaux. On compte aujourd'hui 2 millions de ménages allocataires du RSA. Or ce chiffre élevé contribue à la critique du dispositif et à la volonté politique de le conditionner à des heures d'activité. Par ailleurs, si les minima sociaux sont un filet de sécurité indispensable, ils n'en contribuent pas moins à entériner des situations où la précarité ou la modicité des ressources privent les personnes concernées d'une jouissance complète de leurs droits fondamentaux.

B.S. : Vous dites que la création du RMI, en 1988, traduit un changement de paradigme dans la lutte contre la pauvreté.

N.D. : Après l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté sous la troisième République, dans une logique de droits assistanciers, avec notamment les grandes lois contre l'indigence, on va assister dans la seconde moitié du XX^e siècle à une déspecialisation du traitement de la pauvreté. Et ce, par l'édification de grands systèmes de protection sociale, dont la Sécurité sociale, qui ne sont pas universels, certes, mais qui néanmoins ont une vocation d'universalisation. On fait alors reposer la protection sociale sur le

travail salarié. Avec la création du RMI, en 1988, on fait le mouvement inverse : on respecialise la politique de lutte contre la pauvreté en recréant un socle de politiques d'assistance. C'est une rupture institutionnelle forte.

B.S. : Qu'est-ce qui justifie, à l'époque, ce choix politique ?

N.D. : Principalement le chômage de masse. Il y a, à ce moment-là, une prise de conscience du désajuste-

“
L'AUGMENTATION DU
NOMBRE D'ALLOCATAIRES
DU RSA EST CORRÉLÉE
AUX EFFETS DES
RÉFORMES DE
L'ASSURANCE CHÔMAGE.
”

ment fondamental entre le système de protection sociale en vigueur, qui fait dépendre la protection du travail, et la réalité de la société qui compte de plus en plus de personnes n'ayant pas de travail, et qui n'étaient donc pas protégées et se retrouvaient sans rien. Il a fallu changer la logique de protection.

B.S. : À cette époque, l'insertion professionnelle est considérée comme un second droit associé au RMI et non pas comme une contrepartie à l'allocation. Les deux sont liés mais pas de manière coercitive, à la différence d'aujourd'hui. Comment l'expliquer ?

N.D. : Il y a plusieurs raisons. L'une d'elles est sans doute liée au contexte politique, avec les socialistes au gouvernement. Cela a contribué à ce que les institutions républicaines aient cette volonté de décorréliser la question de l'emploi et celle du revenu mi-

nimum. Et puis, en 1988, les Français étaient majoritairement favorables au RMI : plus des deux tiers considéraient qu'il donnait un coup de pouce pour s'en sortir, moins d'un tiers qu'il risquait d'inciter les personnes à s'en contenter et à ne pas chercher de travail. Donc je pense qu'au fond, cela correspond à un projet de société dans lequel on considérerait la pauvreté comme un risque collectif dont les institutions devaient nous prémunir. Mais très vite, on a vu s'opérer dans l'opinion une transformation de la compréhension de ce lien entre le droit à la prestation et le droit à l'insertion. La lutte contre la désinsertion à la reprise de l'emploi est devenue l'orientation principale de l'action publique. Et la logique des réformes qui se sont succédées depuis le début des années 2000 a été de renforcer la dimension de contrepartie du droit à la prestation, avec pour “aboutissement” la loi pour le plein emploi de 2023 qui comprend l'obligation pour les allocataires du RSA de réaliser 15 heures d'activité bénévole par semaine, et le “décret sanctions” adopté au printemps dernier.

B.S. : Vous évoquez dans vos travaux une “fatigue de la compassion”, au début des années 2000, et un retour du jugement moral sur la pauvreté. Comment l'expliquez-vous ?

N.D. : D'abord, par la précarisation du marché du travail. La fragilisation des catégories populaires les a retournées contre les “assistés”. Ensuite, par les transformations du débat public autour des questions d'immigration, avec notamment les accusations faites aux personnes étrangères de venir profiter de nos prestations sociales. Enfin, par la poussée diffuse d'une vision plus individualisée des questions sociales. Par ailleurs, on ne peut faire abstraction du nombre

important d'allocataires. On n'a pas réussi à maintenir le RSA comme un dispositif d'usage ponctuel et limité. Cela crée une fenêtre d'opportunité pour les contempteurs de l'État social et nourrit les discours politiques sur l'assistanat qui instrumentalisent cette réalité.

B.S. : Vous dites qu'on se trompe de diagnostic lorsqu'on fait porter la responsabilité de leur situation aux personnes précaires.

N.D. : Il y a une contradiction fondamentale du fait que celles et ceux qui critiquent les politiques d'assistance pour leurs soi-disant effets

de démotivation, d'irresponsabilité, voire de fraude, promeuvent en même temps des réformes qui nourrissent les effectifs de l'assistance. Il y a quelque chose d'injuste pour les personnes et d'incohérent au niveau de l'organisation sociale. Une politique cohérente et substantielle de lutte contre la pauvreté nécessite à la fois un effort de moyens dans l'accompagnement des personnes et une revalorisation des prestations sociales et leur indexation sur l'inflation. Il faut faire les deux en même temps : sécuriser les niveaux de vie et accompagner. C'est le socle. Ensuite il faut agir en amont, par la

revalorisation des revenus d'activité et la régulation du marché du travail. Car l'emploi ne protège plus de la pauvreté. Depuis 2015, on observe un décrochage entre le taux de chômage qui baisse et le taux de pauvreté qui continue d'augmenter. Tandis que les deux étaient liés jusque-là.

Enfin, il faut davantage prévenir la pauvreté, en favorisant des systèmes de protection sociale qui s'adressent à tous et donc ne créent pas une vulnérabilité politique du fait des effets de seuil qui juxtaposent les "pauvres" aux "moins pauvres" et nourrissent une crispation autour des "privilegiés" de l'assistanat. Je pense qu'il faut vraiment réfléchir dans cette logique de déspecialisation des politiques sociales, en donnant la préférence à l'idée d'un universalisme proportionné qui consiste à penser des politiques pour tous en prenant en compte les réalités des ménages en situation de pauvreté.

C'est notamment primordial dans le cadre de la transition écologique qui répond aussi à des enjeux sociaux. Sinon le risque est que les plus modestes soient exclus des politiques de transition, et les subissent plutôt que d'en bénéficier. C'est sur cette approche globale, qui allie politiques d'urgence contre la grande exclusion, politiques de prestations sociales qu'il faut revaloriser et d'accompagnement qu'il faut renforcer, et politiques de prévention qu'il faut désormais favoriser, que le CNLE va travailler au cours de cette année. Nous avons en effet reçu dernièrement de la part du Premier ministre François Bayrou une lettre de mission où il nous est demandé d'établir, en travaillant conjointement avec les associations et les personnes concernées par la pauvreté, un objectif volontaire et crédible de réduction de la pauvreté à dix ans. ■



XAVIER SCHWEBEL / SCOP

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE: DU GLOBAL AU LOCAL

Dans un contexte politique et géopolitique où l'action humanitaire semble être remise en cause, des ONG de solidarité internationale s'interrogent sur leur manière d'agir et préconisent de donner la préférence aux solutions locales.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Faut-il repenser la solidarité internationale ? interroge Coordination Sud, une plateforme d'ONG françaises dont fait partie le Secours Catholique, dans un récent rapport intitulé « Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires ».

Cette question fait suite au gel des financements de l'aide américaine et à la chute des budgets destinés à l'aide publique au développement (APD) par les grands États donateurs européens. Des mesures qui correspondent à une recherche globale d'économies de la part des gouvernements, mais qui traduisent aussi un changement de priorités, notamment au profit de la défense, et une perméabilité aux discours de mouvements conservateurs qui reprochent à l'APD d'être un « gouffre financier¹ ».

« Plus qu'une simple crise de financement, il s'agit d'un point de bascule. L'architecture du système humanitaire, la légitimité de ses acteurs et même son narratif fondamental sont remis en question », considère LOCALliance, un consortium international d'ONG, dont Coordination Sud² est membre. Ces professionnels de la solidarité internationale voient dans la période critique actuelle l'opportunité « de transformer le modèle humanitaire ». Ils préconisent de travailler « avec les communautés, selon leurs besoins,

dans le cadre d'une approche de réponse dirigée par et pour elles », et de s'appuyer davantage sur les ONG locales et nationales, notamment en augmentant leur financement direct et en investissant des « partenariats plus équitables ». Cette idée n'est pas nouvelle. En 2016, le Sommet mondial humanitaire adoptait le Grand Bargain (grand compromis), qui comprenait un engagement à faire passer de 1 % (à l'époque) à 25 % en 2020 la part des financements humanitaires allant le plus directement possible aux organisations de la société

civile nationales-locales. Mais en 2020, ce pourcentage était de moins de 5 %. « Le modèle économique des grandes organisations internationales s'appuie sur des crises humanitaires et celles-ci absorbent

“
**IL Y A UNE NÉCESSITÉ DE MIEUX
PRENDRE EN COMPTE LE TISSU
DE SOLIDARITÉ QUI EXISTE
LOCALEMENT.**
”

tout le financement », regrette Benoît-Xavier Loridon, directeur de l'Action et du plaidoyer internationaux au Secours Catholique. « On laisse une "trop petite part de gâteau" aux acteurs locaux, qui manquent dès lors de moyens pour se développer et pour agir. » De même, si « le mode d'action qui consistait dans les années 1980 à déployer des "équipes commandos" qui distribuaient puis repartaient à quasiment disparu », explique-t-il, les organisations de solidarité internationale (OSI) ont encore du mal à laisser une large place à leurs partenaires nationaux et locaux dans la recherche et la mise en œuvre



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

de solutions. Dans le rapport de Coordination Sud, « Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires », les auteurs notent ainsi « *la difficulté des partenaires locaux à être au cœur de la décision stratégique et à adapter les projets à la spécificité des communautés dans lesquelles ils travaillent* ». Une réalité qui suscite de plus en plus de critiques de la part de ces dernières. Ainsi, en août 2022, dans une lettre ouverte, une centaine d'organisations ukrainiennes ont mis en cause l'attitude des OSI mobilisées massivement dans leur pays en réponse aux attaques russes, qui ne prenaient pas en compte les réponses locales déjà déployées sur place. « *Les acteurs qui sont sur le terrain connaissent pourtant mieux la situation que nous, en termes de culture locale et de réponses à apporter* », considère Benoît-Xavier Loridon. « *En cas de guerre ou de catastrophe, les organisations internationales spécialisées peuvent agir vite dans l'urgence grâce à une expertise et un savoir-faire complémentaires à ceux des acteurs locaux* », tempère Kevin Goldberg, directeur général de Solidarités International. Néanmoins, convient-il, « *il y a une nécessité de mieux prendre en compte le tissu de solidarité existant et la résilience des populations. Et d'être davantage dans la co-construction des solutions avec les partenaires locaux, au lieu, comme souvent, de les envisager uniquement comme des exécutants* ». D'autant qu'« *on a affaire aujourd'hui à des crises de nature chronique, poursuit Benoît-Xavier Loridon. Par conséquent, l'enjeu de pérennisation des actions nous engage à soutenir des acteurs sur place plus à même de travailler le lien entre urgence et réhabilitation* ». ■



Flashez ce QR code pour télécharger le rapport de Coordination Sud (pdf) : « Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires. » bit.ly/rapcosud

- 1 Julien Bouissou, "L'aide au développement, nouveau terrain de chasse de l'extrême droite", Le Monde, 28 mars 2025.
- 2 "Déclaration commune de LOCALliance : appel à une transformation de l'action humanitaire", sur www.coordinationsud.org, 18 juillet 2025.

À LIRE



État de la pauvreté en France 2025, 30 ans de regard sur les pauvretés.

Le rapport statistique du Secours Catholique-Caritas France basé sur plusieurs dizaines de milliers de personnes rencontrées par l'association. Novembre 2025.

Sur rapport.secours-catholique.org



Pour une nouvelle philosophie sociale. Transformer la société à partir des plus pauvres,

de David Jousset, Fred Poché, François Jomini et Bruno Tardieu, éd. Le Bord de l'eau, 2023. Ce livre rend compte de l'alliage entre la lutte contre la pauvreté et la pensée critique. Il montre la fécondité d'une démarche consistant à faire œuvre de philosophie avec les premiers concernés.

« **Les politiques de lutte contre la pauvreté** », de Nicolas Duvoux, dans *Politiques sociales : l'état des savoirs 2022*, éd. La Découverte.

« **Responsabiliser pour mieux exclure** », de Nicolas Duvoux, dans *Délibérée 2024/2 N° 22*, éd. La Découverte.



SUR LE WEB

« **Entre social et sanitaire : les politiques de lutte contre la pauvreté-précarité en France au XX^e siècle** », par Axelle Brodriez-Dolino, dans *Le Mouvement Social* 2013/1 n° 242 bit.ly/3L0Uo8U

« **Lutter contre la pauvreté, pour une société plus inclusive** », dans *L'œil du CESE*, février 2020. bit.ly/4o24ncN

RENCONTRER



PARCOURS

1985 :

naît à Chazuta, au Pérou

2018 :

élue présidente de la Fepikecha, une fédération de communautés autochtones péruviennes

2023 :

participe à un recours en justice contre l'achat de crédits carbone par Total Énergies

MARISOL GARCIA APAGÜENIO, MILITANTE AMÉRINDIENNE

UNE NOUVELLE VOIX POUR L'AMAZONIE

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB** PHOTOS : **SÉBASTIEN LE CLÉZIO**

Elle s'est imposée comme l'un des rares visages féminins de la lutte indigène au Pérou. Prise entre plusieurs feux, la militante autochtone s'oppose à la présence aussi bien des narcotrafiquants que des géants pétroliers sur la terre de ses ancêtres.

La cabane en bois est pleine à craquer. Personne à Tupac Amaru, petit bourg ceinturé par la selva (jungle) et les plantations de cacao, n'aurait voulu manquer ce moment. Pas même les enfants, tout juste sortis de classe. Il n'est pas encore midi, l'air est moite et déjà chaud lorsqu'un petit bout de femme, aux épaules carrées et au regard de guerrière, se présente. Elle porte un chemisier blanc, une jupe noire et, à la taille, des morceaux de tissus de couleurs différentes, chacun symbolisant un élément naturel. C'est la tenue traditionnellement portée par les femmes Kichwa, un peuple indigène enraciné dans la forêt amazonienne. « Bienvenue à la Maison des savoirs ! », déclare l'invitée d'une voix forte et déterminée, inaugurant ainsi le nouvel espace. Marisol Garcia Apagüenio, que tout le monde ici appelle par son prénom, nourrit de grandes ambitions pour cette modeste bicoque coiffée de simples feuilles de palmiers. « Vous pourrez venir ici apprendre la poterie, le tissage ou encore l'usage des plantes médi-

nales », annonce la militante, âgée de 40 ans et mère de deux jeunes enfants, à une foule enthousiaste. « Si on veut préserver nos savoirs ancestraux, nous devons transmettre nos connaissances et notre culture aux nouvelles générations. » Aussitôt la cérémonie achevée la revoilà sur la piste cabossée, qui s'enfonce à travers

“
POUR VIVRE EN SÉCURITÉ
ET METTRE VRAIMENT FIN À
L'IMPUNITÉ DES PRÉDATEURS,
IL FAUT GARANTIR NOS
DROITS FONCIERS.
”

d'immenses palmeraies le long du Rio Huallaga, l'une des nombreuses rivières alimentant l'Amazonie. À quelques kilomètres de là, une autre communauté Kichwa l'attend.

Marisol Garcia Apagüenio sillonne la province du Bajo Huallaga, située dans le nord du Pérou, à un rythme effréné depuis qu'elle a pris la tête de la Fepikecha, une

fédération de communautés autochtones. Elle est la première femme à assumer cette fonction. « Une fierté », murmure-t-elle. Mais pas question de rester si peu nombreuses au sein du mouvement indigène. « On forme des groupes de femmes à la lutte collective. On les aide à s'organiser et à défendre ensemble leurs droits et leur terre », explique la cheffe de file qui a appris à travailler en équipe « en jouant au football » alors qu'elle n'était qu'une enfant. Issue d'une famille d'agriculteurs, orpheline de père, Marisol Garcia Apagüenio a grandi dans les années 1990, les années de plomb. Le pays combattait alors des mouvements révolutionnaires armés. À la maison, c'était à elle de veiller sur son frère cadet quand sa mère se rendait à la *chakra* (champ agricole). « On entendait parfois des coups de feu, se souvient-elle. On était pris en étau entre les militaires et les guérilleros. C'est à ce moment-là que j'ai développé une capacité à protéger ce que j'avais de plus cher. » La leader autochtone tente aujourd'hui de remobiliser les communautés Kichwa autour d'un but commun : la préservation de leur héritage culturel et de leur terre. Pour cela, elle organise des réunions publiques, lance des campagnes de sensibilisation et a même créé une radio communautaire. Une mission prenante »

RENCONTRER



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

» qui lui laisse peu de temps libre pour gérer l'exploitation familiale de cacao. Qu'importe! L'enjeu est énorme, vital même. Sur les quatorze communautés membres de la fédération, aucune n'a de titre foncier. Officiellement, les terres appartiennent à l'État péruvien. La menace vient aussi des organisations criminelles. Des réseaux de narcotrafic continuent d'empiéter sur le territoire revendiqué par le peuple Kichwa. Ils abattent quantité d'arbres pour faire pousser à grande échelle la coca – une plante consommée de manière traditionnelle au Pérou, qui sert de base à la préparation de la cocaïne. « Une fois qu'ils sont là, ils sont difficiles à chasser, confie la militante. Ils sont très armés. » Le danger est réel : selon la Commission consultative des droits humains (CNDH), 45 défenseurs de l'environnement, dont une majorité d'autochtones habitant des régions amazoniennes, ont été assassinés entre 2013 et 2023 au Pérou. Comme de nombreux activistes amérindiens avant elle, Marisol Garcia Apagüenio paie un lourd tribut

pour son engagement : intimidations, campagnes de dénigrement, menaces de mort. Rien ne lui est épargné. Elle vit désormais sous protection policière. « Ce n'est en fait qu'un bout de papier, déplore-t-elle. Pour vivre en sécurité et mettre vraiment fin à l'impunité des pré-

“
**SI LA FORÊT AMAZONIENNE
EXISTE ENCORE DANS
CETTE RÉGION DU PÉROU,
C'EST PARCE QUE NOUS EN
PRENONS SOIN.**
”

dateurs, il faut d'abord garantir nos droits fonciers. » Sans cela, « nous n'avons aucun outil pour appuyer nos plaintes en cas d'agression ou d'intrusion », insiste la militante qui plaide pour l'entrée en vigueur de l'accord d'Escazu, le premier traité environnemental d'Amérique latine et des Caraïbes. Celui-ci introduit des dispositions spécifiques visant à protéger les droits des défenseurs de l'environnement, à favoriser l'accès à l'information et la

participation des communautés autochtones dans les processus de décisions qui affectent leur vie et leur territoire.

Depuis quatre ans, Marisol Garcia Apagüenio mène une autre bataille. Le géant pétrolier Total Énergies a conclu en 2021 un accord avec les autorités péruviennes pour acheter 85 millions de dollars de carbones stockés par les arbres du parc national Cordillera Azul. Le parc se trouve sur des terres revendiquées par le peuple indigène Kichwa. Cette transaction – la plus importante de l'histoire du pays –, permet à la multinationale de déduire de son bilan carbone le CO2 stocké. « Ils se sont mis d'accord sur notre dos. On n'accepte pas qu'ils accaparent nos terres et piétinent nos droits, fulmine Marisol. Si la forêt amazonienne existe encore dans cette région du Pérou, c'est parce que nous en prenons soin depuis des siècles. On ne prélève que ce dont on a besoin pour se soigner ou se nourrir. » En 2023, le peuple Kichwa a obtenu une victoire majeure : un tribunal a ordonné aux autorités péruviennes d'octroyer des titres de propriété aux communautés autochtones et de leur permettre de participer à la gestion du parc. Mais quelques jours plus tard, la cour d'appel a annulé ce jugement. Qu'à cela ne tienne, Marisol Garcia Apagüenio vise plus haut : la Cour interaméricaine des droits de l'homme. « On a présenté notre cas. On conteste à la fois la création du parc national et la vente de crédits carbone sur notre territoire ancestral sans nous avoir consultés », relate la militante. Et d'espérer : « Parfois, se tourner vers la justice internationale peut faire avancer les luttes au niveau local. » ■



HONDURAS

APRÈS LES OURAGANS, LE CHOIX DU DÉPART

PAR **BENJAMIN SÈZE** PHOTOS : **XAVIER SCHWEBEL**

Au Honduras, La Lima, une commune de 80 000 âmes située au nord-ouest du pays, a été dévastée par le passage des ouragans Eta et Iota, à deux semaines d'intervalle. C'était en 2020. L'activité économique a souffert et, cinq ans plus tard, la plupart des familles n'ont pas retrouvé leur niveau de vie d'avant les inondations. Cette dégradation du contexte économique et social, et le traumatisme causé par la violence des événements, ont exacerbé un phénomène migratoire jusque-là relativement marginal.



XAVIER SCHWEBEL / SCOF

▲ Lors des ouragans Mitch, en 1998, et Eta et Iota, en 2020, la ferme d'Antonio Dias Ramos a été entièrement engloutie.

Dans une gargote de bord de route, une poignée de gamins regardent un match de foot sur un écran de télévision. À leurs côtés, bottes aux pieds et machette en bandoulière, des ouvriers harassés par une journée de travail dans les bananeraies s'accordent une courte pause avant de rentrer chez eux. Dehors, au fur et à mesure que le soleil décline, l'ombre de la végétation s'étend sur les maisons colorées et les carrés de jardin qui bordent les rues en terre.

La journée touche paisiblement à sa fin dans ce quartier de La Lima, une ville de 80 000 âmes au nord-ouest

du Honduras. Rien ne laisse deviner le déluge qui s'est abattu ici en novembre 2020, lors des passages successifs des cyclones Eta et Iota. Impossible en effet, pour un visiteur non averti, d'imaginer qu'il y a cinq ans cette commune était en grande partie engloutie par les eaux.

Dans l'esprit des habitants, le souvenir de ces journées reste pourtant vivace. Le récit qu'ils en font s'apparente à un film d'horreur. « *Au début, on ne s'est pas méfié* », raconte Clenis Canales qui vivait dans le quartier San Juan Uno avec ses trois filles, sa sœur Audalis et sa nièce, et qui a depuis déménagé à San Pedro Sula, la deuxième ville du Honduras, à une quinzaine de kilomètres. Elle revoit ses voisins sortir de temps en temps pour jeter un coup d'œil sous la pluie battante, puis retourner regarder la télévision. En 2008, les habitants de San Juan Uno avaient déjà connu une montée des eaux lors du pas-

sage de l'ouragan Paloma. « *L'eau s'était arrêtée sous la fenêtre, et nous pensions que ce serait pareil. Nous avons juste surélevé les meubles et quand l'eau est entrée dans la maison, nous sommes sortis attendre dehors, un peu plus en hauteur* », se souvient la jeune femme âgée de 35 ans. Mais au fil des heures, la pluie ne faiblit pas. « *À un moment, j'ai voulu aller chercher un coq qui était coincé dans un arbre, je me suis retrouvée immergée jusqu'à la poitrine*. » Elle et sa sœur décident alors de se réfugier avec leurs filles dans une maison proche, l'une des rares à disposer d'un étage. D'autres riverains ont la même idée. « *Nous étions une vingtaine. Mais nous avons vu l'eau continuer de monter, nous avons commencé à avoir peur*. » Tandis que certains grimpent sur le toit, Clenis et sa sœur préfèrent fuir plus en amont. « *Mais à chaque fois que nous nous arrêtons dans un endroit au sec,*

l'eau finissait par nous rattraper, elle arrivait par plusieurs côtés. Dès que nous en avions aux genoux, nous quittions notre refuge, nous n'avions plus confiance. » Le cauchemar va durer deux jours. « Quand la pluie s'est enfin arrêtée, le 4 novembre, nous étions à un kilomètre de chez nous, dans le quartier voisin de San Juan Viejo. Tout notre quartier avait été recouvert. »

Des traces de boue, à deux mètres cinquante de haut, sur les murs de certaines maisons témoignent encore de la catastrophe.

Le chaos dans le chaos

Dans le quartier de Cruz de Valencia, en contrebas, la situation s'est avérée encore plus critique. « Nous étions entre 300 et 400 personnes entassées dans les deux seules maisons à étage du voisinage », raconte Dionicia Maldonado, 55 ans. « Nous pensions tous être en sécurité. » Mais là encore, le répit n'est que temporaire. « L'eau a fini par nous atteindre. » Dionicia, son mari et leurs deux fils qui les accompagnent, sont évacués du bâtiment sur un matelas gonflable et grimpent dans un tamarinier avec une quarantaine d'autres personnes. « C'est un arbre solide, nous savions qu'il n'allait

FOCUS

LE HONDURAS EN PROIE AUX OURAGANS

Le Honduras a vécu plusieurs catastrophes dans la deuxième partie du 20^e siècle, avec notamment les ouragans Fifi en 1974 et Mitch en 1998, qui ont fait respectivement 8 000 et 14 000 morts. Ces catastrophes s'intensifient depuis quelques années. La saison 2020 des ouragans dans l'Atlantique a été particulièrement active, avec 30 « tempêtes baptisées » (c'est-à-dire tempêtes tropicales ou de force supérieure), soit plus du double de la moyenne des années précédentes. Sur ces 30 « tempêtes baptisées », 13 se sont transformées en ouragans et 6 en ouragans majeurs (c'est-à-dire de catégorie 3 et 4). ■

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

pas plier. » La maison dans laquelle ils s'étaient réfugiés, elle, est entièrement engloutie.

Sœurs Sandra Cardoso et Conceta Lopez, missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, installées à San Juan Uno, décrivent une atmosphère de fin du monde : le cimetière inondé et « les cercueils qui flottaient » ; les « maras » (gangs locaux) qui d'un côté « aidaient les gens, en construisant des radeaux avec des portes fixées sur des bouteilles de gaz vides » et, de l'autre, « volaient les vaches qui étaient sorties de leur enclos,

portées par le courant, les tuaient et les dépeçaient pour vendre leur viande » ; le bout de toit de l'école qui abritait des centaines de personnes, arraché par le souffle d'un hélicoptère venu trop près lors d'une opération de ravitaillement – « le chaos dans le chaos » ; les moments de panique, les cris face à la montée de l'eau, et le silence « qui était tout aussi angoissant car ça signifiait que les gens s'étaient résignés à mourir », relatent les deux religieuses. Elles témoignent de l'ambiance funèbre qui a succédé à la catastrophe. « Le quartier était devenu un village fantôme. C'était sinistre. Les murs étaient recouverts de boue grise et les maisons étaient vides. » Certaines le sont restées. « Beaucoup de personnes ne sont pas revenues », >>>



◀ Clenis Canales, devant la maison où elle vivait en 2020 avec sa sœur, dans le quartier San Juan Uno. La demeure est depuis restée vide.

XAVIER SCHWELB / SCOF



▲ Antonio Dias Ramos, assis à côté de sa voisine Dionicia Maldonado, raconte ne pas avoir eu la force de tout recommencer lorsque son exploitation agricole a été détruite en quelques heures par l'ouragan Mitch, en 1998.

» assurent Sandra Cardoso et Conceta Lopez. Aujourd'hui, l'habitation où vivaient Clenis et sa sœur reste inhabité. Audalis loue un logement à Guadalupe, une commune située à

cinq kilomètres. Ce serait financièrement plus intéressant pour elle de se réinstaller dans la maison dont elle est propriétaire. « Mais elle n'y arrive pas, explique Clenis. À partir de septembre, les fortes pluies réveillent ses angoisses. Elle se dit qu'elle est mieux là où elle est. »

Tabou.

À Cruz de Valencia, Melba Paz peut citer au moins une vingtaine de personnes dans sa rue qui sont définitivement parties. La petite maison en parpaings mitoyenne de la sienne est vide depuis cinq ans. Elle était habitée par un couple

et leurs deux enfants. « Quand nous sommes allés nous réfugier, avec mon mari et nos deux fils, à l'étage d'une grande demeure du quartier, ils ne nous ont pas suivis », raconte Melba. Prise au piège, la famille a dû grimper sur son toit. « Ils ont eu très peur. Traumatisés, ils n'ont jamais voulu revenir. » Depuis, elle n'a plus de contact avec eux, mais elle a entendu dire qu'ils vivaient désormais à Houston, au Texas. La migration est l'un des effets indirects de la catastrophe. Difficile d'évaluer le phénomène. « On n'a pas de chiffres car il n'existe pas de recensement de la population par



XAVIER SCHWIBEL / SDCF

municipalité », explique Jose Isaías Ortega, animateur communautaire. « Ce que l'on constate, ce sont les nombreuses maisons vides, et c'est par le voisinage que l'on apprend qui a quitté le pays. » L'information est lacunaire. Le sujet « est un peu tabou, explique Melba Paz. Si ça se passe bien, les familles le disent. Mais si ça se passe mal, elles n'en parlent pas, car elles le vivent comme un échec, elles ont honte ». La quadragénaire sait néanmoins que dans sa rue, outre ses voisins directs, une autre famille a rejoint les États-Unis depuis les passages d'Eta et Iota, ainsi que deux jeunes,

un garçon et une fille, tous deux âgés d'une vingtaine d'années.

« Il y a toujours eu ici un phénomène migratoire, lié notamment à la violence des maras pour le contrôle du territoire, rappelle Jose Isaías Ortega. Mais cela restait marginal, contrairement à ce que l'on observe depuis cinq ans. » Par-delà les séquelles psychologiques et les dégâts matériels, c'est tout un écosystème qui a été bouleversé par les deux ouragans. « Jusqu'en 2020, nous vivions plutôt bien ici », tient à souligner Jose Isaías. « Nous étions l'une des rares municipalités équipées d'un système de traitement des eaux usées, avec deux stations d'épuration. Les écoles fonctionnaient, les jeunes étudiaient. Leurs parents, pour beaucoup, travaillaient dans les plantations de bananiers ou les usines de textile. Il y avait une stabilité salariale, économique, qui permettait de vivre dignement. »

Contrats précaires.

Les inondations ont rendu les infrastructures inutilisables, notamment les canalisations qui « ont explosé ou ont été souillées », précise l'animateur communautaire. Elles ont également paralysé les bananeraies et les usines pendant plusieurs mois. Depuis, des travaux ont été entrepris, mais ils ont pris du temps et restent partiels – « on a de nouveau l'eau courante mais elle n'est plus potable, et le tout-à-l'égout est désormais à l'air libre, ça sent mauvais et ça déborde quand il y a de fortes pluies ». L'activité écono-

mique a repris, mais sans atteindre son niveau d'avant la catastrophe.

« Nos entreprises n'ont pas récupéré tous leurs marchés, explique Jose Isaías. Des clients internationaux n'ont pas attendu que la production reprenne et, pour la banane par exemple, se sont détournés vers des pays voisins comme le Guatemala, le Salvador ou le Costa Rica. »

Le secteur est bien moins pourvoyeur d'emplois. « Avant Eta et Iota, on comptait 3 600 travailleurs permanents dans les bananeraies »,

précise Moisés Sambrano, responsable communautaire du quartier San Juan Uno, se référant aux données du syndicat Sitratenco. « Aujourd'hui, on n'en compte

plus que 2 500, dont seulement 1 700 permanents. » Depuis cinq ans, les plantations privilégient en effet les contrats précaires, payés « à l'heure ou à la journée, et sans protection sociale ». Dans ces conditions, et avec une aide minimale des pouvoirs publics, beaucoup de ménages, qui pour la plupart n'étaient pas assurés, n'ont pas pu rebondir.

« Une minorité de familles ont plus ou moins réussi grâce à l'aide de proches qui sont aux États-Unis, poursuit Moisés Sambrano. Mais la majorité, avec des petits salaires et des emprunts à rembourser, éprouvent des difficultés à économiser pour investir dans la rénovation de leur maison et le rachat de mobilier. Elles ont vu leurs conditions de vie se détériorer depuis cinq ans. D'autres, qui n'ont pas retrouvé de travail, vivent dans la misère. » Réfrigérateur, télévision, lits, cuisinière, vêtements... Melba, son »

LES INONDATIONS ONT PARALYSÉ LES BANANERAIES ET LES USINES PENDANT PLUSIEURS MOIS.

EXPLORER

» mari et leurs quatre enfants ont tout perdu à l'automne 2020. Un financement de l'Agence Américaine pour le développement international (USAID) leur a permis de refaire la toiture et les portes de leur habitation. Les aides du gouvernement et d'autres organisations ont servi à racheter un lit, un frigo et une gazinière. Pour le reste, ils ont dû emprunter auprès de la banque. Coup du sort, leur toit s'est envolé à nouveau lors du cyclone Fiona, en septembre 2022. « *Il a fallu encore s'endetter* », conclut Melba. Aujourd'hui, une fois les crédits payés, ils subsistent avec à peine de quoi se nourrir. Leur fils aîné, Nilson Samuel, âgé de 21 ans, a dû interrompre sa scolarité il y a cinq ans pour aider la famille. Il travaille comme son père, payé à la tâche dans les plantations. « *Et encore, cela lui a pris six mois pour se faire embaucher* », précise sa mère. Cette dégradation de la situation

économique des familles sinistrées produit un effet domino. L'une des sœurs de Clenis Canales, Leslie, tenait un petit commerce de tortillas. Elle n'a pas directement été touchée par la catastrophe. « *Mais après les inondations, les gens n'avaient plus*

raisons, deux frères de Dionicia Maldonado ont pris la décision, il y a deux ans, de quitter femme et enfants pour émigrer aux États-Unis. L'un était avocat, l'autre transportait les récoltes des paysans. « *Ils n'avaient plus suffisamment de clients. Ils étaient endettés.* »

“
**AUX ÉTAT-UNIS, MES AMIS
TRAVAILLENT TOUTE
LA JOURNÉE ET, LES JOURS
DE REPOS, ILS S'ENFERMENT
POUR NE PAS SE FAIRE
ATTRAPER.**
”

d'argent pour lui acheter ses galettes. Elle n'avait plus de revenu », explique Clenis. Après trois ans à vivre de l'aide des associations, Leslie a décidé de partir avec sa plus jeune fille. Elle fait aujourd'hui des ménages à Tampa, en Floride. Pour les mêmes

Kidnapping.

Nilson Samuel a, lui aussi, envisagé de quitter le pays. « *Nous dormions à même le sol, je ne trouvais pas de travail ici. Je me suis dit que je devais partir pour soutenir mes parents* », explique le jeune homme. Sa mère l'en a dissuadé, effrayée par les dangers qu'encourent les migrants qui tentent de rejoindre les États-Unis. Les mésaventures vécues par leurs anciens voisins ont depuis conforté Melba dans son refus de laisser partir son fils. Au moment où ils atteignaient la frontière américano-mexicaine, le couple et ses deux

ANALYSE

« LA MIGRATION LIÉE AU CLIMAT VA S'INTENSIFIER »

PAR **KAHINA LE LOUVIER**, CHARGÉE DE PLAIDOYER INTERNATIONAL AU SECOURS CATHOLIQUE

« On voit dans ce reportage que le choix de la migration est progressif, qu'après une catastrophe, le premier réflexe n'est pas de quitter son environnement de vie. Au départ, on se déplace surtout localement. Puis, la dégradation générale des conditions matérielles et sanitaires, le manque de travail, le rétrécissement des perspectives de vie... vont pousser les personnes à partir pour pouvoir rebondir ou améliorer la situation de leurs proches. Nos partenaires internationaux nous ont alerté sur le

fait que c'était un sujet qui prenait de l'ampleur dans leurs territoires. Les impacts du changement climatique sont de plus en plus intenses, avec de plus en plus de conséquences économiques et humanitaires. Cela signifie plus d'appauvrissement et donc plus de mouvements de population à travers le monde. En tant que pays du Nord, du fait de nos modes de vie et de production, nous avons une grande part de responsabilité dans les causes du changement climatique et donc dans ses conséquences. Il faut que nous te-

nions compte de cette réalité d'un phénomène migratoire lié au climat, destiné à s'intensifier. Et que nous reconnaissons notre responsabilité dans ce phénomène. Actuellement, il n'existe aucun mécanisme juridique qui permet aux personnes de migrer de manière sûre lorsqu'elles quittent leur pays pour une raison environnementale. Il est de notre devoir de protéger ces personnes et de leur assurer des conditions dignes, durant le parcours migratoire et lors de leur installation dans le pays de destination. » ■



XAVIER SCHWIBEL / SCOF

▲ Nilson Samuel Paz, 21 ans, a dû arrêter sa scolarité avant le bac pour aider ses parents qui avaient tout perdu lors des ouragans Eta et Iota. Il travaille, depuis, payé à la tâche dans les bananeraies.

enfants ont en effet été "vendus" par les passeurs à un groupe criminel. Leurs familles ont dû payer une rançon afin qu'ils soient relâchés. Nilson Samuel a aussi eu des échos de la part de deux de ses meilleurs amis qui ont pris la route migratoire il y a trois ans. « Ils m'ont raconté la faim, la soif, les racks qu'ils ont subis », rapporte le jeune homme. Aujourd'hui les deux garçons travaillent dans le bâtiment à New-York. « Ils n'ont pas une vie normale de jeunes, observe Nilson Samuel. Ils travaillent toute la journée et, les jours de repos, ils s'enferment pour ne pas se faire attraper et renvoyer ici. Ils ne sont pas très heureux mais ils n'ont pas le choix. » Les différents

témoignages recueillis auprès de proches de migrants racontent la même chose : la pénibilité du travail, le racisme, la peur de sortir de chez soi, même pour aller faire les courses, au risque parfois de perdre son emploi. Une situation qui a empiré depuis l'accession au pouvoir de Donald Trump. Nilson Samuel n'a pas pour autant renoncé à son projet de départ. « Ce que mes amis touchent en une semaine, il me faut un mois et demi pour le gagner ici », constate-t-il. Agriculteur à la retraite, Antonio Dias Ramos reste profondément affecté par le départ récent de deux de ses filles, Jenny et Maida, âgées de 40 et 45 ans. Il fait directement le lien avec l'ouragan... Mitch, survenu en 1998. À cette époque, il possédait sa propre exploitation. « J'avais quarante vaches et veaux. Je vendais du lait. Je m'en sortais très bien, relate-t-il. Mais en quelques heures, j'ai perdu tout ce que j'avais construit. Je n'ai pas eu la force de recommencer. »

Il s'est mis à travailler comme ouvrier journalier dans les bananeraies. La famille est subitement devenue pauvre. « Pour nous aider, Jenny et Maida, qui voulaient devenir l'une médecin, l'autre avocate, ont arrêté leurs études à 15 ans pour faire des ménages. Elles se sont sacrifiées », déplore Antonio. Ces dernières années, les deux sœurs étaient caissières dans un centre commercial. Si elles sont parties, c'est pour pouvoir financer des études à leur propres enfants. La seule consolation d'Antonio est que ses filles soient en Espagne plutôt qu'aux États-Unis. « Au lieu d'être expulsées, elles vont être régularisées. » ■



Flashez ce QR code pour retrouver le rapport du Secours catholique et de ses partenaires internationaux

« Libre de partir, libre de rester »
bit.ly/43n9c85



MARION GRONIER

© MARION GRONIER

Marion Gronier est artiste photographe. Son travail s'attache à mettre au jour les mécanismes de la violence institutionnelle et systémique, réelle et symbolique, infligée à des personnes réduites à l'état de minorité. Elle publie en 2021 *Nous n'étions pas censées survivre* (éditions Le Bec en l'air), sur la violence de l'histoire coloniale nord-américaine à travers des portraits intenses et fragiles. En 2025, elle est lauréate du prix Photo sociale pour son travail *Quelque chose comme une araignée* dont est extraite la photo ci-dessus. Le livre, aux éditions Le Bec en l'air, paraîtra en novembre 2025.



www.mariongronier.com

POINT DE VUE

**CENTRE HOSPITALIER
MONTPERRIN, AIX EN PROVENCE,
FRANCE**

**« ELLE A PORTÉ LE VOILE
POUR NE PAS ATTIRER LE REGARD
DES HOMMES »**

Nous sommes au Centre hospitalier Montperrin à Aix-en-Provence, dans une unité de soins intensifs fermée. Dans la cour intérieure, les patientes et les patients attendent en fumant, en discutant ou seuls à l'écart. Le temps est long et vide, en psychiatrie. Durant plusieurs mois, j'ai passé de nombreux jours en leur compagnie à les écouter et les photographier.

Cette patiente me raconte, en voyant cette photo d'elle, qu'elle a porté le voile par pudeur, pour ne pas attirer le regard des hommes. Elle a été agressée sexuellement et s'est longtemps sentie coupable de ces agressions. Cette photographie est extraite d'un travail mené dans des établissements accueillant des personnes souffrant de troubles psychiques en France et au Sénégal. L'institution psychiatrique est encore un lieu à part, stigmatisé et stigmatisant. Outre sa mission thérapeutique, elle a pour fonction tacite d'exclure certaines personnes de nos sociétés, de nous en protéger et de les contenir dans un espace à l'abri de nos regards. De l'extérieur, elle cristallise des peurs inexprimées ; à l'intérieur, s'y manifestent de façon exacerbée les dysfonctionnements et les névroses de notre société. ■

Retrouvez cette série sur : bit.ly/4771fGE

LA TÊTE HAUTE

par Besse & la Blanche

Depuis 30 ans, les assos tentent de faire évoluer les mentalités.



Elles se battent pour changer l'image des personnes en difficulté...



... pour rétablir leur dignité et leur pouvoir d'agir...



... pour montrer que des solutions existent...



... et que la pauvreté n'est pas une fatalité.



Malheureusement, dans le même temps...



Certains politiques redoublent d'efforts pour stigmatiser, infantiliser...



... et monter leurs électeurs contre les populations en difficulté.



* Tous les propos de l'hydre sont de vraies citations.

C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIER. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

